



## ZINC EN POWDRE

SI096.250G - SI096.500G - SI096.1KG

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

Version 1.2 - Date de révision 30.11.2018

Date d'impression : 30.11.2018

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit :	Zinc en poudre
Code Produit :	SI096.250G - SI096.500G - SI096.1KG
Numéro CAS :	7440-66-6
Numéro Index :	030-001-00-1
Numéro REACH :	Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou bien l'enregistrement est prévu pour une date ultérieure

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées :	Substances chimiques de laboratoire Fabrication de substances
----------------------------	--

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société :	<b>SORDALAB</b> 15 Avenue des grenots 91150 ETAMPES Téléphone : +33 (0)1 69 92 26 72 Fax : +33 (0)1 69 92 26 74 Adresse e-mail : <a href="mailto:chimie@sordalab.com">chimie@sordalab.com</a>
-----------	--

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence I.N.R.S.:	+33 (0)1 45 42 59 59
------------------------------------	----------------------

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Substance ou mélange qui, au contact de l'eau, émet des gaz inflammables, Catégorie 1, H260

Matière solide pyrophorique, Catégorie 1, H250

Danger pour le milieu aquatique, chroniques, Catégorie 1, H410

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Pictogramme



Mention d'avertissement

**Danger**

Mention de danger

H260 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.

H250 S'enflamme spontanément au contact de l'air.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P222 Ne pas laisser au contact de l'air.

P223 Éviter tout contact avec l'eau.

P231+P232 Manipuler sous gaz inerte. Protéger de l'humidité.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P335+P334 Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Rincer à l'eau fraîche/poser une compresse humide.

Information supplémentaire sur les dangers (UE)

Aucun(e)

### **2.3 Autres dangers**

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## **SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

### **3.1 Substances**

Formule : Zn  
Poids moléculaire : 65.39 g/mol  
N° CAS: 7440-66-6  
N° CE: 231-175-3  
N° Index: 030-001-00-1

### **Composants dangereux selon Règlement (EC) No 1272/2008**

Composant	Classification	Concentration
<b>Zinc</b>		
N° CAS: 7440-66-6	Pyr. Sol. 1 (H250)	≤ 100 %
N° CE: 231-175-3	Water-react. 1 (H260)	
N° Index: 030-001-00-1	Aquatic Chronic 1 (H410)	

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## **SECTION 4: Premiers secours**

### **4.1 Description des premiers secours**

#### **Conseils généraux**

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### **En cas d'inhalation**

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec la peau**

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec les yeux**

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

#### **En cas d'ingestion**

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Donnée non disponible

### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1 Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Poudre spéciale contre les feux métalliques, Sable sec. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Eau, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), poudre ABC

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Zinc / Oxydes de zinc.

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

#### **5.4 Information supplémentaire**

Donnée non disponible

### **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Équipement de protection individuel, voir section 8.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Balayer et enlever à la pelle. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13). Ne pas rincer à l'eau. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Contenir le déversement, ramasser avec un aspirateur avec protection électrique ou par brossage-humide et transférer dans un conteneur pour une élimination conforme aux réglementations locales (voir section 13).

#### **6.4 Référence à d'autres sections**

Pour l'élimination, voir section 13.

### **SECTION 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour les précautions, voir section 2.2

## **7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Conserver dans le conteneur d'origine. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans un endroit frais à l'écart des acides, des agents oxydants et des bases. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Classe de stockage: Matières dangereuses solides inflammables (incompatible avec l'eau)

## **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue.

# **SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle**

## **8.1 Paramètres de contrôle**

### **Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

## **8.2 Contrôles de l'exposition**

### **Contrôles techniques appropriés**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

## **Équipement de protection individuelle**

### **Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166(EU).

### **Protection de la peau**

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

### **Protection du corps**

Tenue de protection antistatique ignifuge. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

### **Protection respiratoire**

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche à particules type N100 (US) ou de type P3 (EN 143). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

### **Contrôle de l'exposition de l'environnement**

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

# **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

## **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- |           |                                |
|-----------|--------------------------------|
| a) Aspect | Forme: poudre<br>Couleur: gris |
| b) Odeur  | Inodore                        |

c) Seuil olfactif	Donnée non disponible
d) pH	Donnée non disponible
e) Point de fusion/point de congélation	419°C
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	907°C
g) Point d'éclair	Non applicable
h) Taux d'évaporation	Donnée non disponible
i) Inflammabilité (solide, gaz)	Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air
j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	
Supérieure:	Donnée non disponible
Inférieure:	Donnée non disponible
k) Pression de vapeur	Donnée non disponible
l) Densité de vapeur	Donnée non disponible
m) Densité relative	7,130 g/cm <sup>3</sup> à 20°C
n) Hydrosolubilité	Incompatible
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible
p) Température d'autoinflammabilité	n'est pas auto-inflammable
q) Température de décomposition	Non applicable
r) Viscosité	Donnée non disponible
s) Propriétés explosives	Risque d'explosion de poussière.
t) Propriétés comburantes	Donnée non disponible

## **9.2 Autres informations concernant la sécurité**

Masse volumique apparente 1800 - 3200 kg/m<sup>3</sup>

## **SECTION 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Donnée non disponible

### **10.2 Stabilité chimique**

Sensible à l'humidité. Sensible à l'air. Stable dans des conditions normales.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### **10.4 Conditions à éviter**

Exposition à l'air, Produits incompatibles, Exposition à de l'air humide ou à de l'eau, Des matières combustibles.

### **10.5 Matières incompatibles**

Bases, Eau, Acides forts, L'oxygène, Oxydants forts.

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie : voir section 5

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë**

Donnée non disponible

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Donnée non disponible

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Donnée non disponible

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Donnée non disponible

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Donnée non disponible

### **Cancérogénicité**

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

### **Toxicité pour la reproduction**

Donnée non disponible

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Donnée non disponible

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Donnée non disponible

### **Danger par aspiration**

Donnée non disponible

### **Information supplémentaire**

RTECS : ZG8600000

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Les effets dus à l'ingestion peuvent inclure: frissons, gorge sèche, goût doux, Fièvre, Toux, Nausée, Vomissements, Faiblesse.

Tout contact avec les yeux ou la peau peut provoquer : Irritation.

## **SECTION 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

Toxicité pour les poissons

CL50 - Cyprinus carpio (Carpe) - 450 µg/l - 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CL50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 0,068 mg/l - 48 h

Mortalité NOEC - Daphnia (Daphnie) - 0,101-0,14 mg/l - 7 d

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Bioaccumulation - Algae - 7 d à 16°C - 5 µg/l

Facteur de bioconcentration (FBC) : 466

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### **12.6 Autres effets néfastes**

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration mais faire très attention en allumant puisque ce produit est hautement inflammable. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

#### Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID: 1436

IMDG: 1436

IATA: 1436

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID: ZINC EN POUDRE

IMDG: ZINC POWDER

IATA: Zinc powder

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 4.3 (4.2)

IMDG: 4.3 (4.2)

IATA: 4.3 (4.2)

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II

IMDG: II

IATA: II

### 14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: Oui

IMDG Marine polluant: yes

IATA: no

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

## SECTION 15: Informations réglementaires

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 453/2010

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Donnée non disponible.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

## SECTION 16: Autres informations

### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H260 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.

H250 S'enflamme spontanément au contact de l'air.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. La société Sordalab ne pourra être tenue responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.